



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-septième session

Bonn, 6-15 novembre 2017

Point 19 de l'ordre du jour provisoire

Rapport sur les activités relatives à l'action

pour l'autonomisation climatique

**Cinquième dialogue sur l'action pour
l'autonomisation climatique**

Rapport de synthèse établi par le secrétariat

Résumé

Le cinquième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique s'est tenu pendant la quarante-sixième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, les 15 et 16 mai 2017. À cette occasion, des représentants des Parties, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du secteur privé et des médias et d'autres acteurs concernés ont échangé des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant l'éducation et la formation dans le domaine des changements climatiques ainsi que la coopération internationale qui s'y rapporte.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
A. Historique et mandat.....	1–4	3
B. Mesure que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	5	3
II. Délibérations	6–11	3
III. Enjeux et perspectives	12–49	4
A. Ouverture du cinquième dialogue sur l’action pour l’autonomisation climatique	1–4	4
B. Séance I : L’éducation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s’y rapporte.....	5	5
C. Séance II : la formation et la coopération internationale qui s’y rapporte.....	32–46	9
D. Clôture du cinquième dialogue sur l’action pour l’autonomisation climatique	47–49	13
IV. Prochaines étapes	50	13
Annexe		
Agenda for the 5 th Dialogue on Action for Climate Empowerment		14

I. Introduction

A. Historique et mandat

1. Réaffirmant l'importance de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation du public, de la participation publique et de l'accès public aux informations concernant les changements climatiques et de la coopération internationale qui s'y rapporte pour atteindre l'objectif ultime de la Convention et pour mettre effectivement en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation, la Conférence des Parties (COP), à sa dix-huitième session, a adopté le programme de travail de Doha sur l'article 6 de la Convention¹.

2. Par ailleurs, la COP a demandé à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) d'intensifier les travaux relatifs à l'article 6 de la Convention en organisant chaque année un dialogue en cours de session avec la participation des Parties, de représentants des organes compétents au titre de la Convention et de spécialistes, de praticiens et d'acteurs concernés pour mettre en commun leur expérience et échanger des idées, des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant l'exécution du programme de travail de Doha².

3. La COP a décidé qu'aux fins de l'organisation du dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique³, les six éléments de l'article 6 de la Convention seraient regroupés en deux domaines d'intervention, dont l'examen alternerait d'une année sur l'autre. Le premier domaine comprend l'éducation et la formation, et le second la sensibilisation du public, la participation publique et l'accès public aux informations. La coopération internationale est considérée comme un thème transversal recouvrant les deux domaines⁴.

4. La COP a demandé au secrétariat d'établir un rapport succinct sur chaque dialogue⁵.

B. Mesure que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

5. Le SBI voudra peut-être examiner les éléments recueillis dans le présent rapport et décider des dispositions à prendre en conséquence.

II. Délibérations

6. Le cinquième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique (ci-après dénommé le « dialogue ») a eu lieu les 15 et 16 mai 2017 pendant la quarante-sixième session du SBI. Il s'est intéressé au premier domaine d'intervention mentionné au paragraphe 3 ci-dessus : l'éducation et la formation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte.

7. Plus de 100 représentants des Parties, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG), du secteur privé et des médias et d'autres acteurs concernés ont participé au dialogue et échangé des bonnes pratiques et des enseignements à retenir concernant l'éducation et la formation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte.

¹ Décision 15/CP.18, préambule et par. 1.

² Décision 15/CP.18, par. 9.

³ Au paragraphe 14 de la décision 17/CP.22, la Conférence des Parties a décidé que les efforts liés à l'application de l'article 6 de la Convention seraient désormais dénommés « Action pour l'autonomisation climatique ».

⁴ Décision 15/CP.18, par. 10.

⁵ Décision 15/CP.18, par. 12.

8. Le Président du SBI, M. Tomasz Chruszczow, a présidé la réunion. Il était assisté du facilitateur du dialogue, M. Deo Saran, Ambassadeur des Fidji, État qui assurera la présidence de la vingt-troisième session de la COP.

9. La réunion a été structurée en deux séances de travail de trois heures, chacune portant sur l'un des thèmes suivants :

a) L'éducation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte ;

b) La formation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte.

10. Chaque séance de travail a débuté par une série d'exposés, suivie de débats en groupe de travail sur les principaux sujets concernant les thèmes abordés. Les groupes de travail ont été animés par des spécialistes des changements climatiques de diverses organisations ainsi que par des représentants de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques⁶.

11. Le programme de la réunion figure en annexe. Tous les exposés sont disponibles sur le site Web de la Convention⁷ et un résumé vidéo des deux journées de dialogue se trouve sur la chaîne YouTube de la Convention⁸.

III. Enjeux et perspectives

A. Ouverture du cinquième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique

12. Le Président du SBI a déclaré ouverte la réunion. Il a rappelé que les Parties avaient procédé, en 2016, à un examen intermédiaire du programme de travail de Doha et qu'elles avaient réalisé, de même que d'autres parties intéressées, des progrès dans la planification, la coordination et la mise en œuvre de l'action pour l'autonomisation climatique. Il a souligné que l'éducation et la formation étaient des éléments fondamentaux pour assurer la transition vers un développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques. Dans les programmes éducatifs de certains pays, les changements climatiques sont un sujet à part entière tandis qu'un grand nombre d'autres pays ont pleinement incorporé l'éducation aux changements climatiques dans leur programmes officiel d'enseignement relatif à l'environnement, ce qui constitue une étape essentielle dans la sensibilisation de la population.

13. Dans un message vidéo enregistré, M. Salaheddine Mezouar, Président de la COP, a prononcé une déclaration sur l'engagement de l'État marocain en faveur du renforcement de l'éducation ainsi que de la participation des acteurs non étatiques et de la jeunesse à l'action climatique⁹. Il a fait valoir qu'il était capital de renforcer l'éducation et la formation aux changements climatiques pour mettre en œuvre concrètement l'Accord de Paris. Il a ensuite exhorté tous les acteurs, étatiques ou non, à favoriser l'éducation aux changements climatiques en vue de mettre au point des politiques nationales, de renforcer les capacités des coordonnateurs nationaux dans le domaine de l'action pour l'autonomisation climatique, et de veiller à ce que soit mise en place la coordination internationale qui s'impose autour de cette question. En outre, il a invité les organisations, les fondations, les États et les autres parties intéressées à contribuer financièrement à l'action pour l'autonomisation climatique.

14. M^{me} Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention, a prononcé une déclaration liminaire, faisant valoir que le monde allait aborder une nouvelle étape de la

⁶ http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/education_and_training/items/8958.php.

⁷ http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/dialogues/items/10123.php.

⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=QQRjT28FgrM&feature=youtu.be>.

⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=P-konpX63sc>.

mise en œuvre de la Convention, dans laquelle l'éducation et la formation étaient vouées à jouer un rôle moteur dans l'application de l'Accord de Paris et dans la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a souligné qu'il serait nécessaire, dans ce cadre, d'inciter les gens à adopter des modes de vie durables, de favoriser la transition vers une économie et une société plus écologiques, de doter les apprenants des compétences leur permettant d'accéder à des emplois verts, de renforcer la résilience aux changements climatiques et de donner aux gens les moyens de prendre part à l'action climatique. Elle a invité les autorités nationales et les parties intéressées à mettre en œuvre les lignes directrices visant à accélérer l'action pour l'autonomisation climatique grâce à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation du public (ci-après « les lignes directrices »)¹⁰.

15. M^{me} Espinosa et M. Jakob Rhyner, recteur adjoint de l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, ont lancé le Programme de bourses de début de carrière dans le domaine du climat, qui offre aux jeunes cadres issus de pays en développement un emploi au secrétariat de la Convention. M. Rhyner a fait observer que la majorité des 1,8 milliard de jeunes dans le monde vivaient actuellement dans des pays en développement. Dans ce contexte, le Programme de bourses offrait aux jeunes la possibilité unique de débiter leur carrière au carrefour de l'élaboration des politiques climatiques internationales et de la recherche.

16. Le Président du SBI a invité M. Saran à animer les deux séances de travail du dialogue en son nom. M. Saran a informé les participants de la structure et des objectifs du dialogue.

B. Séance I : L'éducation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte

1. Exposés

17. M^{me} Marie-Christine Ghanbari Jahromi, finaliste de l'édition 2017 du Global Teacher Prize¹¹ (Prix mondial des enseignants), a prononcé un discours liminaire sur le rôle des enseignants dans le processus de transformation axé sur un développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques. Elle a déclaré que les enseignants et les établissements scolaires devaient replacer la question des changements climatiques dans le cadre plus large des limites planétaires et avaient un rôle essentiel à jouer dans la transmission à la génération suivante des moyens d'être les acteurs du changement. Elle a informé les participants qu'une alliance mondiale avait été lancée à l'occasion de l'édition 2016 du Forum mondial sur l'éducation et les compétences, tenu à Dubaï (Émirats arabes unis), en vue d'aider à prendre en compte les changements climatiques dans les systèmes éducatifs. Elle a recommandé de donner aux enfants les moyens de devenir des citoyens sensibilisés à la problématique écologique, en s'appuyant sur des recherches empiriques pour déterminer le moyen d'y parvenir.

18. Plusieurs exposés ont, ensuite, traité des bonnes pratiques et des enseignements à retenir dans le domaine de l'éducation aux changements climatiques et de la coopération internationale qui s'y rapporte. Une représentante de l'Institut des ressources mondiales, organisme mondial de recherche auquel sont affiliés plus de 50 pays, a fait un exposé sur les difficultés, les perspectives et les recommandations relatives à l'intégration de l'éducation et de la formation dans les contributions déterminées au niveau national, en soulignant le rôle essentiel que jouent l'éducation et la formation dans le renforcement des capacités nationales d'honorer les engagements pris au titre de ces contributions. Elle a fait valoir qu'il importait d'intégrer les changements climatiques dans les programmes d'enseignement et de formation, en tenant compte du contexte propre à chaque pays, afin de déterminer quels doivent être les destinataires des formations, quel savoir-faire est requis pour les mener à bien, quelles mesures incitatives s'imposent pour conserver un vivier d'experts et quelles sont les formations les plus appropriées à la situation. L'un des

¹⁰ http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/education_and_outreach/application/pdf/action_for_climate_empowerment_guidelines.pdf.

¹¹ <http://www.globalteacherprize.org/2017-finalists>.

enseignements retenus est qu'il convient de renforcer les capacités des « formateurs de formateurs » et que l'apprentissage entre pairs est efficace car il permet de consolider le rôle capital que jouent les universités et les instituts de recherche locaux et nationaux tout en mettant à contribution les autorités, la société civile et les autres principales parties intéressées sur les plans national et infranational.

19. Trois représentants de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques¹² ont fait un exposé collectif sur la contribution de la coopération internationale à l'éducation dans le domaine des changements climatiques. L'Alliance s'emploie à optimiser les synergies et à coordonner les activités des différents organismes des Nations Unies qui prêtent assistance aux Parties dans la mise en œuvre d'activités liées à l'action pour l'autonomisation climatique. Les orateurs ont indiqué que plusieurs projets et activités avaient été mis en place, dont des activités communes lors de réunions tenues au titre de la Convention, des journées de l'éducation, des manifestations, notamment de haut niveau, sur l'éducation dans le domaine des changements climatiques, et l'élaboration des lignes directrices relatives à l'action pour l'autonomisation climatique.

20. Un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fait un exposé sur les activités concernant l'éducation dans le domaine des changements climatiques dans le cadre du Programme d'action mondial pour l'éducation au service du développement durable¹³. Parmi ces activités figuraient l'appui fourni aux autorités pour intégrer la question des changements climatiques dans les programmes d'enseignement et de formation, la formation des enseignants, l'échange de bonnes pratiques, les conférences tenues au titre de la Convention, et l'élaboration de supports didactiques à l'intention des enseignants. L'UNESCO œuvre également à l'action climatique par l'intermédiaire du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO¹⁴, entité mondiale à laquelle sont affiliés plus de 10 000 établissements implantés dans 181 pays. Son principal projet dans le domaine de l'éducation aux changements climatiques met à contribution 260 établissements scolaires dans 25 pays, notamment l'Allemagne. En outre, l'UNESCO et le Gouvernement japonais s'associent pour décerner le prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable¹⁵ pour récompenser des projets pertinents portés par des personnes, des institutions ou des organisations.

21. Un représentant de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a fait un exposé sur le Partenariat d'apprentissage Unité d'action des Nations Unies en matière de changements climatiques¹⁶, auquel prennent part 36 organisations multilatérales et 16 pays, et qui comprend une plateforme d'apprentissage en ligne par laquelle sont dispensés des cours gratuits dans le domaine des changements climatiques ainsi que de nombreux cours de formation présentiels sur les questions liées à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements. En outre, une bibliothèque électronique permet aux professionnels, aux enseignants et aux étudiants d'accéder à plus de 2 000 ouvrages des Nations Unies. Le Partenariat a appuyé les efforts déployés par les pays pour élaborer des stratégies d'action pour l'autonomisation climatique, contribuant ainsi à la mise en œuvre de l'article 6 de la Convention et de l'article 12 de l'Accord de Paris.

22. Un représentant de la Belgique a fait un exposé sur l'outil éducatif en ligne My2050¹⁷, qui permet d'informer les citoyens des mesures à prendre pour passer à une société à faible émissions de carbone d'ici à 2050. Cet outil permet d'élaborer des scénarios de transition en aidant à appréhender les changements possibles dans les domaines des transports, du bâtiment, de l'industrie, de la production d'énergie et de l'agriculture, et en calculant la réduction des émissions des utilisateurs. Douze « instructeurs dans le domaine

¹² On trouvera à l'adresse ci-après la liste des membres de l'Alliance : http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/education_and_training/items/9163.php.

¹³ <http://fr.unesco.org/pag>.

¹⁴ <https://aspnet.unesco.org/fr-fr/>.

¹⁵ <http://fr.unesco.org/prix-edd>.

¹⁶ <https://unccelearn.org/>.

¹⁷ <http://www.my2050.be> (en français).

du climat » prêtent assistance aux enseignants et aux élèves du secondaire, dans le but de leur permettre d'influer sur leur société.

23. Un représentant de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement (Maroc) a fait un exposé, à la vingt-deuxième session de la COP, sur la journée de l'éducation¹⁸, organisée par la Fondation et par le Gouvernement marocain en partenariat avec l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques. Le même jour, une manifestation de haut niveau, à laquelle a assisté S. A. R. la Princesse Lalla Hasna (Maroc), a permis d'aborder le rôle de l'éducation dans l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des objectifs de développement durable. La Fondation a organisé un forum de la jeunesse, qui a permis à des étudiants issus de 11 pays d'élaborer neuf recommandations visant à réduire l'empreinte écologique de ces pays. En outre, la Fondation a accueilli une manifestation sur la pertinence des réseaux d'universités vertes, réseaux d'établissements d'enseignement supérieur qui intègrent dans leurs programmes des problématiques liées à l'environnement et à l'adaptation, et elle a lancé le Réseau des universités vertes du Maroc¹⁹. À la vingt-deuxième session de la COP, la Fondation a mis au point plusieurs outils d'apprentissage au bénéfice des établissements scolaires, des universités, des municipalités, du secteur privé et du grand public. Le programme Young Reporters for the Environment (jeunes reporters pour l'environnement) a assuré la couverture médiatique de la vingt-deuxième session de la COP.

24. Des représentants de la Manchester Climate Change Agency²⁰ (Agence de Manchester pour la lutte contre les changements climatiques) et du Manchester Museum²¹ ont rendu compte de la manière dont ils avaient élaboré une stratégie relative au climat afin de favoriser l'éducation aux changements climatiques et l'autonomisation climatique et d'aider ainsi la ville de Manchester à devenir une ville sans émission nette de carbone d'ici à 2050. La mise en œuvre de cette stratégie a reposé sur plusieurs initiatives, comme le programme Eco-Écoles (auquel ont participé 91 % des établissements scolaires de la ville), le programme UpRising Leadership, et la sensibilisation des citoyens à la problématique écologique. En 2016, la Manchester Climate Change Agency et le Manchester Museum ont conclu un partenariat pour organiser l'exposition « Climate Control », qui est hébergée par ce dernier et a attiré près de 100 000 visiteurs en quatre mois. Ces activités prouvent que les villes peuvent jouer un rôle capital dans l'action climatique et que les institutions publiques, y compris les musées, peuvent être source de savoir et d'inspiration et donner les moyens à la population de participer à l'action climatique.

25. Un représentant de la Fondation pour l'éducation à l'environnement²², organisation regroupant des membres issus de 73 pays, a fait un exposé sur l'expérience acquise par la Fondation dans le domaine de la promotion de modes de vie à faibles émissions et de la résilience climatique dans les établissements scolaires et les communautés. Plus de 17 millions d'étudiants et de 50 000 établissements dans le monde participent au programme Eco-Écoles, ce qui, en association avec le Programme des jeunes reporters pour l'environnement, contribue à renforcer la résilience des écoles et des communautés aux changements climatiques. La clef verte et le pavillon bleu sont des programmes de la Fondation qui aident les entreprises et les communautés à réduire autant que possible leurs incidences sur le climat. Le Fonds mondial pour les forêts²³, mécanisme à but non lucratif géré par la Fondation, investit directement 90 % de ses recettes dans la plantation d'arbres et dans d'autres activités destinées à compenser les émissions de dioxyde de carbone.

¹⁸ <http://newsroom.unfccc.int/unfccc-newsroom/education-crucial-to-accelerate-climate-action>.

¹⁹ <http://staging.unep.org/training/programmes/GreenUniversityNetworks.asp>.

²⁰ <http://www.manchesterclimate.com/>.

²¹ <http://www.museum.manchester.ac.uk/>.

²² <http://www.fee.global/>.

²³ <http://www.leaf.global/the-global-forest-fund/>.

2. Débats et conclusions des groupes de travail

26. Les participants ont été répartis en cinq groupes de travail afin de débattre des questions ci-après :

a) Premier groupe de travail : l'éducation aux changements climatiques dans le contexte des plans nationaux d'adaptation et des contributions déterminées au niveau national ;

b) Deuxième groupe de travail : l'intégration de l'éducation aux changements climatiques dans les programmes nationaux ;

c) Troisième groupe de travail : la communication au service de l'éducation dans le domaine des changements climatiques ;

d) Quatrième groupe de travail : les approches, les outils et les supports au service de l'éducation dans le domaine des changements climatiques ;

e) Cinquième groupe de travail : la participation des acteurs autres que les Parties à l'éducation dans le domaine des changements climatiques.

27. Un représentant du premier groupe de travail a présenté les conclusions du groupe concernant l'éducation aux changements climatiques dans le contexte des plans nationaux d'adaptation et des contributions déterminées au niveau national. Il a souligné qu'il importait d'intégrer l'éducation dans les politiques climatiques et les projets s'y rapportant ainsi que dans les plans nationaux d'adaptation et les contributions déterminées au niveau national. Le groupe a relevé qu'une approche stratégique de l'action pour l'autonomisation climatique centrée sur le long terme pourrait renforcer la mise en œuvre effective de mesures d'adaptation et d'atténuation. Il a aussi recommandé de procéder à des échanges de données d'expérience et d'enseignements retenus en ce qui concerne l'intégration de l'éducation dans les plans nationaux d'adaptation et les contributions déterminées au niveau national, et il a suggéré que les gouvernements et les autres parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, travaillent de concert à la mise au point et à l'évaluation des contributions déterminées au niveau national.

28. Un représentant du deuxième groupe de travail a présenté les conclusions du groupe concernant l'intégration de l'éducation aux changements climatiques dans les programmes nationaux, y compris les politiques, programmes et activités. Le groupe a recommandé : de promouvoir l'éducation formelle, non formelle et informelle ; d'intégrer les changements climatiques dans les programmes d'enseignement ; de former les enseignants ; d'assurer l'autonomisation des enfants et de la jeunesse ; de promouvoir une infrastructure résiliente face aux changements climatiques dans les lieux d'enseignement ; d'accroître la coordination entre ministères ; d'élaborer des indicateurs afin de mesurer l'incidence de l'éducation aux changements climatiques ; de promouvoir l'apprentissage entre pairs ; de mettre à contribution les ONG, la jeunesse et les organisations locales ; et de mobiliser des ressources pour financer des activités liées à l'éducation dans le domaine des changements climatiques.

29. Un représentant du troisième groupe de travail a présenté les conclusions du groupe concernant la communication au service de l'éducation dans le domaine des changements climatiques. Le groupe a recommandé d'identifier les publics cibles et d'élaborer une stratégie afin de s'adresser à eux, au moyen de messages adaptés, concrets, simples et clairs, et ainsi de favoriser l'action climatique. Il a en outre recommandé : d'utiliser les technologies de l'information et de la communication, notamment les réseaux sociaux, afin de diffuser des messages liés aux changements climatiques dans le monde ; de cibler les enseignants, amenés à transmettre des connaissances à leurs étudiants ; de se servir des réseaux et plateformes existants pour diffuser des messages concernant le climat ; de diffuser des récits positifs et stimulants ; et d'élaborer des messages globaux concernant les causes et les incidences des changements climatiques.

30. Un représentant du quatrième groupe de travail a présenté les conclusions du groupe concernant les approches, les outils et les supports au service de l'éducation dans le domaine des changements climatiques. Le groupe a souligné qu'il importait que l'éducation aux changements climatiques soit un processus ascendant et que les outils et les supports

y relatifs devaient tenir compte des situations, de la culture et des besoins locaux. Il a recommandé d'utiliser, de promouvoir et de diffuser : des œuvres artistiques, des jeux et des activités culturelles ; des « TED talks » ; des podcasts ; des vidéoconférences WebEx ; des contenus interactifs sur les réseaux sociaux ; des documents didactiques sur les changements climatiques qui sont diffusés dans les langues locales et qui mettent en valeur les connaissances autochtones et intergénérationnelles ; des renseignements relatifs aux centres d'apprentissage tels que les musées et autres espaces analogues ; et des pratiques optimales.

31. Un représentant du cinquième groupe de travail a présenté les conclusions du groupe concernant la participation des acteurs autres que les Parties à l'éducation dans le domaine des changements climatiques, en soulignant qu'il importait de faire participer les villes, les autorités infranationales, le secteur privé, les universités, les instituts de recherche, les organisations communautaires, les jeunes et les ONG à l'éducation dans le domaine des changements climatiques. Il a fait observer que l'essor et le renforcement des partenariats multipartites pourraient permettre de mobiliser des ressources pour développer l'éducation aux changements climatiques. À cette fin, le groupe a recommandé d'employer des méthodes non traditionnelles comme l'apprentissage entre pairs et les visites de terrain. Il a fait valoir que la participation du public à l'éducation dans le domaine des changements climatiques devait commencer dans les établissements scolaires et s'étendre à l'échelon national.

C. Séance II : la formation et la coopération internationale qui s'y rapporte

1. Réunion-débat

32. La séance a commencé par une réunion-débat sur le renforcement de l'éducation et de la formation dans le domaine des changements climatiques grâce à la coopération internationale et à l'appui financier. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation ont participé à la réunion-débat.

33. Un représentant du FEM a présenté l'appui apporté à l'éducation et à la formation aux changements climatiques dans le cadre de projets financés²⁴. Le FEM finance actuellement de nombreux projets mondiaux et nationaux comportant un volet éducation ou formation. Ces projets se répartissent en quatre catégories : les projets qui prévoient des activités habilitantes, notamment des activités renforçant les institutions et sensibilisant le public ; les projets de recherche et de communication, qui appuient les nouveaux travaux de recherche et permettent de diffuser des informations sur les meilleures pratiques et les enseignements à retenir ; les projets d'adaptation et d'atténuation, qui reçoivent la majeure partie de l'aide et qui sont axés sur la formation et le renforcement des capacités sur le terrain ; et les projets visant à créer des plateformes mondiales d'échange de connaissances, notamment des plateformes qui créent ou renforcent des cadres de partage, des outils et des indicateurs et qui favorisent les partenariats.

34. Un représentant du Fonds vert pour le climat²⁵ a fait un exposé sur l'appui apporté à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation du public dans le domaine des changements climatiques et a fait remarquer que de nombreux projets portaient sur l'adaptation à ces changements. Les trois principaux domaines d'intervention du Fonds sont : l'appui à la planification et aux activités préparatoires, l'appui à l'élaboration des programmes ou des projets et l'appui à la mise en œuvre des programmes ou des projets. En avril 2017, le Fonds vert pour le climat disposait d'un portefeuille de 43 projets pour un budget de 2,2 milliards de dollars des États-Unis, 28,9 millions de dollars des États-Unis ayant été répartis entre 73 pays dans le cadre de son programme de planification²⁶.

²⁴ Des renseignements sur le financement par le FEM sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.thegef.org/about/funding>.

²⁵ <http://www.greenclimate.fund/home>.

²⁶ <http://www.gcfreadinessprogramme.org>.

35. Pour finir, un représentant du Fonds pour l'adaptation²⁷ a présenté divers projets d'éducation et de formation que le Fonds avait financés dans des pays en développement. Quatre-vingt-dix-sept pour cent des projets et programmes approuvés comportent un volet formation du personnel et de la communauté ; on compte 50 000 bénéficiaires. En mars 2017, le montant total des ressources allouées aux activités d'éducation et de formation s'élevait à 22,7 millions de dollars des États-Unis. Les projets prévoient notamment des activités de formation à la gestion durable des sols, à l'élaboration de politiques, à la gouvernance et à la prise de décisions dans les communautés locales, et à l'élaboration de programmes d'enseignement et de formation en collaboration avec des organismes nationaux d'exécution et des institutions académiques locales.

2. Exposés

36. Une série d'exposés a été faite sur les bonnes pratiques et les enseignements à retenir en ce qui concerne la formation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte. Un représentant de l'Allemagne a présenté l'expérience de l'Institut fédéral allemand d'éducation et de formation professionnelles (German Federal Institute for Vocational Education and Training) en matière d'éducation et de formation techniques et professionnelles en faveur du développement durable²⁸. Ce type de formation est un processus continu et une composante importante de l'éducation, qui contribue à l'autonomisation des individus et les aide à adopter un mode de vie durable dans tous les domaines. L'éducation et la formation techniques et professionnelles à l'Institut englobent les éléments suivants : renforcement des capacités au sein des sociétés, formation du personnel de formation, collaboration avec des écoles et des sociétés et constitution de réseaux au niveau régional. L'institut a actuellement 12 projets pilotes, qu'il mène avec l'aide de plusieurs partenaires de projet provenant de sociétés, d'instituts de formation et d'écoles, et il compte des réseaux de formation. Il existe aussi tout un ensemble de partenaires stratégiques pour les projets : les chambres de commerce et d'industrie, les chambres d'artisanat, les associations professionnelles et les universités et instituts de recherche. Les projets pilotes ont permis de tirer un certain nombre d'enseignements : par exemple, que la main-d'œuvre qualifiée permettra de faire le lien entre les besoins en matière de développement durable et l'activité économique et que les jeunes devraient être informés de l'action climatique qu'ils peuvent engager dans le cadre de leur carrière future.

37. Un représentant de Climate-KIC a fait un exposé sur les moyens d'encourager l'action climatique par l'innovation et la formation à l'entrepreneuriat²⁹. L'objectif de Climate-KIC est de soutenir la transition vers une société à faible intensité de carbone, qui nécessitera du capital humain et une main-d'œuvre mobilisée, autonome et intégrée. L'enseignement supérieur, les débouchés et connaissances économiques et la recherche et technologie ont été présentés comme les trois facteurs qui permettront l'innovation climatique. Climate-KIC tient une université d'été de cinq semaines sur les innovations en matière climatique, qui a déjà permis à plus de 1 200 participants de collaborer avec les milieux universitaires, les entreprises, les organisations publiques et les organisations à but non lucratif et de donner naissance à plus de 240 idées commerciales. En 2010, plus de 300 jeunes pousses innovantes avaient bénéficié d'une aide dans le cadre de l'université d'été de Climate-KIC. Celle-ci organise aussi le Climathon, à l'occasion duquel des étudiants, des entrepreneurs et des spécialistes se réunissent dans leur ville pour une réunion-marathon de vingt-quatre heures consacrée à la formulation de solutions innovantes aux problèmes locaux liés aux changements climatiques. En 2016, 59 villes sur 6 continents ont participé au Climathon.

38. Un représentant du Network of Regional Governments for Sustainable Development (Réseau des administrations régionales pour le développement durable) a présenté le programme « RegionsAdapt »³⁰. Ce programme a été lancé à la vingt et unième session de

²⁷ <https://www.adaptation-fund.org>.

²⁸ <https://www.bibb.de/en/709.php>.

²⁹ <https://learning.climate-kic.org/>

³⁰ <http://www.nrg4sd.org/climate-change/regionsadapt/>.

la Conférence des Parties par 27 membres fondateurs et comptait presque 70 membres en mai 2017. Les membres s'engagent à adopter une stratégie d'examen et d'adaptation dans les deux ans qui suivent leur adhésion au programme. Le but du programme est d'aider et d'inciter les administrations régionales à prendre des mesures concrètes, à coopérer entre eux et à rendre compte de leurs efforts en faveur de l'adaptation aux changements climatiques. Le programme est ouvert à toutes les administrations quelle que soit leur taille ou l'état d'avancement de leur politique relative aux changements climatiques. Le programme RegionsAdapt comporte sept domaines d'action prioritaire : les ressources en eau et la gestion de l'eau ; la résilience et la réduction des risques de catastrophe ; l'agriculture et la zootechnie ; la foresterie, les zones protégées et la biodiversité ; les infrastructures ; les retombées et les possibilités économiques et les répercussions sociales et l'adaptation. En se concentrant sur ces domaines d'action, les membres forment des groupes de travail au sein desquels ils échangent des renseignements et coopèrent avec des experts techniques pour développer des projets collectifs et adopter des normes communes.

39. Un représentant de Women's Environment and Development Organization³¹ a présenté les activités de formation et de renforcement des capacités offertes par l'organisation aux femmes qui dirigent les négociations menées au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Women Delegates Fund finance des frais de voyage, ainsi que des activités de renforcement des capacités et de création de réseaux ; il a également institué des classes de nuit privilégiant la dimension sociale, qui ont lieu avant les sessions de la Conférence des Parties. Pendant ces classes, les participantes reçoivent une formation axée sur les compétences en matière de négociations, les compétences médiatiques, les sujets des négociations et l'intégration d'une perspective de genre dans les négociations. Depuis 2009, plus de 60 femmes originaires de 44 pays ont bénéficié d'un financement et plus de 320 représentantes ont été formées au cours des 10 classes de nuit organisées.

40. Des représentants du collectif des ONG de jeunes (YOUNGO)³² ont fait un exposé sur la responsabilisation des jeunes grâce à la formation par les pairs. Ils ont partagé les données d'expérience du collectif avec la Conférence de la jeunesse³³ dont le but est de sensibiliser et de former les jeunes à l'élaboration de politiques et au renforcement des capacités dans le cadre des négociations relatives aux changements climatiques et dans les domaines techniques. La Conférence offre aussi l'occasion de créer un réseau, d'échanger les données d'expérience et de coopérer entre organisations dirigées par des jeunes. Au cours des douze dernières années, 12 conférences mondiales de la jeunesse et plus de 30 conférences locales de la jeunesse ont été organisées et ont toutes ensemble rassemblé 25 000 jeunes de 125 nationalités différentes. La treizième Conférence de la jeunesse se tiendra du 2 au 4 novembre 2017 à Bonn (Allemagne)³⁴.

3. Débats et conclusions des groupes de travail

41. Les participants ont été répartis en quatre groupes de travail afin de débattre des questions ci-après :

- a) Premier groupe de travail : la formation aux changements climatiques dans le contexte des plans nationaux d'adaptation et des contributions déterminées au niveau national ;
- b) Deuxième groupe de travail : les capacités, les connaissances et les compétences nécessaires pour faire face aux changements climatiques ;
- c) Troisième groupe de travail : le financement de l'éducation et de la formation dans le domaine des changements climatiques ;
- d) Quatrième groupe de travail : les approches, les outils et les supports au service de la formation dans le domaine des changements climatiques ;

³¹ <http://wedo.org/>.

³² <https://youthclimatemovement.wordpress.com/youngo/>.

³³ http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/youth/items/8966.php.

³⁴ <http://www.coy13.org>.

e) Cinquième groupe de travail : la participation des acteurs autres que les Parties à la formation dans le domaine des changements climatiques.

42. Un représentant du premier groupe de travail a présenté les conclusions du groupe sur la formation aux changements climatiques dans le contexte des plans nationaux d'adaptation et des contributions déterminées au niveau national et a souligné que le manque de capacités et de ressources financières rendait difficile l'intégration de la formation dans les contributions déterminées au niveau national. Il a insisté sur le fait que les Parties qui souhaitaient recevoir des fonds pour la formation devaient formuler une proposition globale et attrayante, ce qui supposait aussi une formation. Le groupe a notamment fait les suggestions suivantes : organiser une formation entre pairs pour les régions qui ont des intérêts en commun ; faire en sorte de fusionner les besoins des divers ministères lors de la détermination des contributions au niveau national ; fournir aux pays en développement des modèles adaptés au contexte local ; et souligner que les activités d'adaptation peuvent être réalisées dans les établissements d'enseignement, ce qui peut contribuer à l'atténuation des effets.

43. Un représentant du deuxième groupe de travail a présenté les conclusions du groupe sur les capacités, les connaissances et les compétences nécessaires pour faire face aux changements climatiques et a affirmé que les savoirs autochtones devaient être associés aux méthodes scientifiques. Le groupe a dit qu'il était important de renforcer les compétences pour accélérer la transition vers un développement à faibles émissions et résilient aux changements climatiques en reliant les travaux de recherche et les réalités locales. Les compétences et les capacités jugées nécessaires par le groupe sont les suivantes : la communication, qui rassemble les acteurs autour de la thématique et permet de formuler la problématique d'une manière compréhensible ; les connaissances sur le développement durable, la réduction des déchets et les énergies renouvelables ; et les connaissances relatives aux modes de vie durables.

44. Un représentant du troisième groupe de travail a présenté les conclusions du groupe sur le financement de l'éducation et de la formation dans le domaine des changements climatiques. Le groupe a exposé certaines difficultés rencontrées pour trouver des sources de financement et a conseillé d'associer un large éventail d'investisseurs, parmi lesquels les investisseurs du secteur privé, et de se mettre en rapport avec un coordonnateur de l'action pour l'autonomisation climatique afin de recevoir une aide pour la rédaction des demandes de financement. Il a fait observer que les projets à petite ou moyenne échelle avaient plus de mal à bénéficier d'un financement en comparaison avec les projets à grande échelle, qui étaient souvent mis en œuvre par de grandes organisations. Le groupe a aussi proposé de créer un prix ou un fond de l'action pour l'autonomisation climatique afin d'aider les gouvernements et les parties prenantes à appliquer l'article 12 de l'Accord de Paris.

45. Un représentant du quatrième groupe de travail a présenté les conclusions du groupe sur les approches, les outils et les supports au service de la formation dans le domaine des changements climatiques. Le groupe a souligné qu'il était important que la formation soit menée selon une démarche ascendante, qui associe tout le monde, notamment les femmes, les jeunes et les peuples autochtones. Il a attiré l'attention sur les emplois verts et le développement des compétences et a recommandé que les outils et les supports soient adaptés en fonction des bénéficiaires de la formation. De plus, une formation devrait être dispensée aux personnalités connues car celles-ci ont une influence sur le public. Les besoins essentiels qui ont été recensés sont les suivants : des supports de formation dans toutes les langues nécessaires ; une plateforme commune comportant des lignes directrices et des modules ; le financement ; la formation des formateurs ; et la présentation des changements climatiques comme étant l'occasion de donner naissance à une société plus saine.

46. Un représentant du cinquième groupe de travail a présenté les conclusions du groupe sur la participation des acteurs autres que les Parties à la formation dans le domaine des changements climatiques. Le groupe a fait observer que les activités de formation devraient être adaptées aux besoins des diverses parties prenantes en matière d'acquisition de compétences et organisées à l'intention des entreprises, des écoles et des communautés. Il a également souligné combien il était important de fournir les moyens et les outils permettant d'améliorer la formation, c'est-à-dire, des informations, des méthodes et des manuels

relatifs à la formation aux changements climatiques, des infrastructures, comme des salles de classe, et des ressources humaines. Une nouvelle proposition a été formulée selon laquelle les acteurs non étatiques pourraient collaborer de façon à partager leur point de vue et à s'entraider, et s'inspirer de leur réflexion commune pour adopter une approche interdisciplinaire de la formation.

D. Clôture du cinquième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique

47. Un représentant de l'Italie et un représentant de Connect4Climate³⁵, partenariat mondial du Groupe de la Banque mondiale, ont demandé la parole pour inviter les représentants à participer à la semaine All4TheGreen³⁶. Cette initiative visait à encourager les actions en faveur d'une économie verte pendant la période précédant le G7 de l'environnement, qui se tiendrait à Bologne, en juin 2017.

48. Le facilitateur du dialogue a remercié tous les présentateurs, les orateurs et les participants pour leur participation active et leurs contributions utiles aux débats. Il a souligné que les Fidji, qui assureraient la présidence de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties, se réjouissaient de collaborer avec la Présidence de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties, le secrétariat et le Gouvernement allemand pour organiser la Journée annuelle de la jeunesse et des générations futures et la Journée de l'éducation dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à venir, qui se tiendrait du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn.

49. Dans ses propos de clôture, le Président du SBI a souligné que, selon le Programme de travail de Doha, il importait de suivre une approche stratégique à long terme, impulsée par les pays en matière d'éducation, de formation et de développement des compétences, notamment en renforçant les capacités des institutions et des secteurs pertinents. Le Président a invité les Parties à examiner la manière dont l'éducation, la formation et les autres éléments de l'action pour l'autonomisation climatique avaient été intégrés dans leurs contributions déterminées au niveau national et, au cas où ces éléments n'avaient pas encore été intégrés, il a invité les participants au dialogue à montrer la voie dans ce domaine. Le Président a également invité les participants à prendre part au sixième dialogue sur l'action pour l'autonomisation climatique, qui aurait lieu en 2018 et qui serait axé sur la sensibilisation du public, la participation publique et l'accès public aux informations dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte.

IV. Prochaines étapes

50. Les Parties et les autres parties prenantes voudront peut-être utiliser l'information figurant dans le présent rapport dans le contexte de la planification, de la conception et de l'exécution d'activités relatives à l'éducation et la formation dans le domaine des changements climatiques et la coopération internationale qui s'y rapporte.

³⁵ <https://www.connect4climate.org>.

³⁶ <http://www.g7italy.it/en/news/from-june-5-to-12-bologna-will-host-all4thegreen>.

Annexe**Agenda for the 5th Dialogue on Action for Climate Empowerment***[Anglais seulement]*

Opening of the 5th Dialogue on Action for Climate Empowerment Session I: education and international cooperation thereon Monday, 15 May 2017, 3–6 p.m. – room: Santiago de Chile	
3–3.20 p.m.	Opening of the 5 th Dialogue on Action for Climate Empowerment Welcoming remarks <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mr. Tomasz Chruszczow, Chair of the Subsidiary Body for Implementation and Chair of the 5th Dialogue on Action for Climate Empowerment ▪ Video message from Mr. Salaheddine Mezouar, President of the twenty-second session of the Conference of the Parties (COP) ▪ Ms. Patricia Espinosa, UNFCCC Executive Secretary Launch of the Early Career Climate Fellows initiative <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Espinosa ▪ Mr. Jakob Rhyner, Vice-Rector, United Nations University Institute for Environment and Human Security Group photo Outline and objectives <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mr. Deo Saran, Ambassador of Fiji, incoming Presidency of COP 23, facilitator of the 5th Dialogue on Action for Climate Empowerment
Keynote speech	
3.20–3.30 p.m.	“The role of teachers in fostering transformational change towards low-emission and climate-resilient development” <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Marie-Christine Ghanbari Jahromi, Global Teacher Prize 2017 finalist
Introductory presentations	
3.30–3.55 p.m.	“Challenges, opportunities and recommendations for integrating education and training into nationally determined contributions” <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Paula Caballero, World Resources Institute “Advancing climate change education through international cooperation”, presentation by the United Nations Alliance on Climate Change Education, Training and Public Awareness <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Adriana Valenzuela, UNFCCC ▪ Ms. Miriam Tereick, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ▪ Ms. Ilaria Gallo, United Nations Institute for Training and Research

Presentations on good practices and lessons learned regarding climate change education and international cooperation thereon	
3.55–4.45 p.m.	<p>“Educational tools for low carbon development: web tool My2050”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Elisabeth Ellegaard, national ACE focal point, Belgium <p>“Showcasing climate education: Education Day at COP 22”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Kenza Khallafi, Mohammed VI Foundation for Environmental Protection, Morocco <p>“Cities and museums fostering climate education and empowerment”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mr. Jonny Sadler, Manchester Climate Change Agency, and Mr. Henry McGhie, Manchester Museum, part of the University of Manchester, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland <p>“Fostering low emissions and climate resilience in schools and communities”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mr. Daniel Schaffer, Foundation for Environmental Education <p>Question and answer session</p>
Working groups	
4.45–5.30 p.m.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Climate change education in the context of national adaptation plans and nationally determined contributions ▪ The integration of climate change education into national curricula ▪ Messaging for climate change education ▪ Approaches, tools and materials for climate change education ▪ The engagement of non-Party stakeholders in climate change education
Conclusions of the working groups	
5.30–5.50 p.m.	Presentation of the working groups’ conclusions
Closing remarks	
5.50–6 p.m.	Closing remarks presented by the facilitator
Session II: training and international cooperation thereon	
Tuesday, 16 May 2017, 3–6 p.m. – room: Santiago de Chile	
3–3.10 p.m.	Outline and objectives presented by the facilitator
Panel discussion: enhancing the implementation of climate change education and training through international cooperation and financial support	
3.10–3.35 p.m.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Milena Gonzalez-Vasquez, Global Environment Facility ▪ Ms. Carolina Fuentes, Green Climate Fund ▪ Mr. Farayi Madziwa, Adaptation Fund <p>Moderated dialogue among participants</p>

Presentations on good practices and lessons learned regarding climate change training and international cooperation thereon	
3.35–4.45 p.m.	<p>“Technical and vocational education and training”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Barbara Hemkes, Federal Institute for Vocational Education and Training, Germany <p>“A public–private partnership approach: how entrepreneurship training builds capacity for climate action”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Julia Rawlins, Climate-KIC <p>“RegionsAdapt initiative”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Sara Kupka, Network of Regional Governments for Sustainable Development <p>“Women’s leadership training for climate diplomacy”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Bridget Burns, Women’s Environment & Development Organization <p>“Empowering young people through peer-to-peer training: the experience of the Conference of Youth”</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms. Silke Bölts and Mr. Pierre Candelon, youth non-governmental organizations <p>Question and answer session</p>
Working groups	
4.45–5.20 p.m.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Climate change training in the context of national adaptation plans and nationally determined contributions ▪ Skills knowledge and competencies needed to address climate change ▪ Funding for climate change education and training ▪ Approaches, tools and materials for climate change training ▪ The engagement of non-Party stakeholders in climate change training
Conclusions of the working groups	
5.20–5.40 p.m.	Presentation of the working groups’ conclusions and moderated dialogue among participants
Closure of the 5th Dialogue on Action for Climate Empowerment	
5.40–6 p.m.	<p>Closing remarks</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mr. Saran, facilitator of the Dialogue ▪ Mr. Chruszczow, Chair of the Subsidiary Body for Implementation